



COIFFURE

Par **apprentissage**, en alternance entreprise/école, la formation est gratuite et rémunérée.

Conditions d'admission :

Signature :

- d'un **contrat d'apprentissage** de 2 ans (≥ 15 ans et être issue de 3^{ème})
- d'une convention de formation (<15 ans et sortie de 3^{ème}) nous consulter.
- d'une convention de formation stagiaire de la formation professionnelle à défaut d'un maître d'apprentissage à la rentrée.

En **mode privé ou financé**, l'entrée en formation se fait par signature d'un **contrat de formation**. Celle-ci se déroule sur 4 jours par semaine et 4 périodes de stage de 3 semaines en entreprise.

Diplômes :

- CAP (2 ans)
- MENTION COMPLEMENTAIRE (1 an)
- BREVET PROFESSIONNEL (2 ans)

Débouchés :

D'abord employé(e), ou coiffeur(se) à domicile, vous pourrez vous spécialiser en Mention Complémentaire ou poursuivre sur un Brevet Professionnel afin d'ouvrir votre salon.

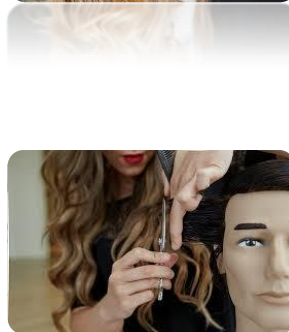
- Deux salons de coiffure
- Salles de cours interactives



LE METIER



Le(la) coiffeur/coiffeuse agit dans le respect du bien-être et du confort de sa clientèle dans le but d'entretenir et d'embellir la chevelure. Il/elle fait preuve de sens artistique.



Le(la) coiffeur/coiffeuse adopte une présentation soignée ainsi que des attitudes civiques (l'écoute, la courtoisie, l'empathie et la discrétion).

Il(elle) est capable de s'intégrer dans une équipe.

Acquisition de compétences :

- Techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine.

Méthode :



- Accueil de la clientèle, prise de rendez-vous.
- Conseil, vente de service et de produits.



LES PLATEAUX TECHNIQUES

- CRAF (Centre de Ressources et d'Aide à la Formation)
- Salle polyvalente sport / restauration

